



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

**PANIQUE À LA DASCO, UNE NOUVELLE PROCÉDURE À 24H DES VACANCES :
DES REGROUPEMENTS DE CENTRES DE LOISIRS...MAIS SANS BRASSAGE D'ENFANTS ISSUS
D'ÉCOLES DIFFÉRENTES !!!**

**COMMENT DEMANDER L'IMPOSSIBLE À DES ÉQUIPES ÉPUISÉES !!! COMMENT DÉGRADER
ENCORE PLUS LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES COLLÈGUES ET D'ACCUEIL DES ENFANTS !!!**

Depuis des années nous dénonçons la politique de regroupement des centres de loisirs lors des périodes de petites vacances.

Ces regroupements étaient exceptionnels avant la mise en œuvre de l'ARE en 2013 et sont devenus de plus en plus fréquents d'année en année.

D'abord pour des travaux (souvent non réalisés, les entreprises ne se déplaçant pas), puis pour permettre la prise de congés des agents des caisses des écoles, puis plus récemment pour des questions d'effectifs soi-disant trop faibles sur certains accueils !!!

En période normale, ces regroupements entraînent :

- **Une dégradation manifeste des conditions de travail des équipes d'animation**
- **Une dégradation manifeste des conditions d'accueil des enfants et de la qualité de notre service public**
- **Un frein évident à la réalisation des projets pédagogiques des ACM et une démotivation de la majorité des collègues**

**UNE MISE EN DANGER INACCEPTABLE DES ÉQUIPES D'ANIMATION ET DE LA
POPULATION !!!**

Depuis le début de la pandémie, il est désormais aussi question de la préservation de la santé et de la sécurité de tous et toutes. Nous ne cessons d'alerter sur la mise en danger des personnels et usagers et l'incohérence totale avec les protocoles en vigueur en période scolaire.

Encore avant-hier en CHSCT nous dénoncions ces pratiques irresponsables...la DASCO nous répondait « assumer un peu de brassage » !!!

Pour ces vacances il y a quasiment le même nombre d'accueils ouverts (440) que l'an passé (436). **Autrement dit, aucune prise en compte de la pandémie que nous subissons depuis 11 mois, ni de la détérioration rapide de la situation sanitaire avec l'apparition de ces variants encore plus contagieux !**

Et là, à 48h des vacances, nous apprenons hier, via des mails de chefs de CASPE ou de CTAE, que les enfants issus d'écoles différentes, regroupées dans un même accueil ne pourraient pas se mélanger pendant les vacances ! Ce n'est plus possible !

Et ce alors que les équipes se sont déjà réunies pour tenter de trouver un fonctionnement et une organisation souvent très complexe compte tenu des locaux à dispositions.

Nous contactons la direction qui nous indique que ce dispositif ne concernerait que les ACM où seraient accueillis des enfants issus d'écoles où un cas de variant au Covid aurait été décelé ces derniers jours !

Le problème c'est qu'à l'heure où nous diffusons cette information syndicale, à 3h des vacances, aucune confirmation officielle de la DASCO !

Des secteurs où il est dit que la mesure concernerait toutes les écoles regroupées !!!

D'autres où il est dit que cela ne concernerait pas les enfants issus d'écoles privées, qui eux pourraient être « brassés » (seraient-ils immunisés contre le Covid) !!!

Que se passera-t-il si 1 un seul enfant d'une école fréquente un centre regroupé ? Restera-t-il seul toute la semaine avec 1 animateur ?

Dans certaines écoles, ces consignes signifieraient l'impossibilité pour des groupes d'enfants d'accéder aux sanitaires !

Que se passera-t-il si un enfant est positif à un variant pendant les vacances ? À partir de combien d'enfants ou d'adultes positifs au Covid la structure sera-t-elle fermée ? La DASCO est incapable de répondre à ces simples questions, ce qui est pour le moins inquiétant !!!

Il est dit qu'il est possible de renforcer les équipes. Va-t-on recruter des collègues samedi ou dimanche ?

On marche sur la tête ! Ça craque de partout ! Des cadres A avouent frôler le burn-out ! Trop c'est trop !

Et qui prend tout de plein fouet dans la figure et doit subir les décisions et indécisions irresponsables de notre employeur ? Comme d'habitude les équipes « de terrain », les premiers de cordée, celles et ceux qui souffrent et n'en peuvent plus, non seulement de cette terrible crise sanitaire, mais aussi de la gestion catastrophique de la Ville de la situation.

Notre syndicat se tient prêt à déposer un préavis de grève en urgence. Contactez-nous rapidement si vous souhaitez avoir cette possibilité d'exprimer votre colère, votre ras-le-bol, votre épuisement...

Paris, le 12 février 2021

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>